Chapitre 5

Collaborations Afrique-Europe en matière de recherche et d'innovation sur le changement climatique : quels résultats ?

James Haselip et Mike Hughes [1]

Résumé : Ce chapitre évalue de manière critique les collaborations entre l'Afrique et l'Europe dans le domaine du changement climatique. Les auteurs insistent sur la complexité des défis liés à la recherche et à l'innovation, qui requiert la mise en œuvre de programmes plus précis en termes de collaboration et d'évaluation. Ils mettent l'accent sur la nécessité d'une plus grande harmonisation entre les priorités scientifiques et politiques sur le changement climatique, et remarquent que les objectifs des projets devraient être définis plus finement afin de s'assurer que les résultats puissent être mesurés concrètement et que les solutions soient améliorées progressivement. Sans ce recadrage, les programmes de recherche et d'innovation sur le changement climatique risqueraient d'être réduits à de simples déclarations rhétoriques.

Introduction

Le changement climatique présente un risque opérationnel et stratégique d'envergure pour les économies, les écologies et les sociétés à l'échelle de la planète. Toutefois, les effets spécifiques du changement climatique sont inégalement répartis, certaines régions et pays étant plus touchés que d'autres. Il existe également des disparités importantes quant aux capacités des régions et des pays à s'adapter aux changements climatiques : certains sont déjà sur la bonne voie du fait de leurs progrès scientifiques et technologiques, d'autres manquent de ressources fondamentales en matière de recherche, d'ingénierie et de formulation de mesures politiques. Les relations entre l'Afrique et l'Union européenne (UE) ont permis d'établir et de consolider des domaines d'intérêts mutuels pour travailler sur les enjeux d'adaptation ou d'atténuation liés au changement climatique. Il s'agit d'accords stratégiques de haut niveau, tels que la Stratégie conjointe Afrique-UE (Joint Africa-UE Strategy, si-après référée sous son acronyme anglais JAES) (Union africaine & Union européenne, 2007a) qui recon-

1. James Haselip, Partenariat PNUE DTU (Danemark), jhas@dtu.dk ; Mike Hughes, ministère de l'Éducation (Rwanda), mikehughesuk@gmail.com.

naît que les moyens scientifiques ainsi que les innovations sociales et technologiques auxquelles ils peuvent conduire jouent un rôle transversal dans l'atteinte des objectifs stratégiques partagés par les pays africains et européens.

Dans ce chapitre, nous nous penchons de façon critique sur le paysage de la coopération Afrique-Europe dans le domaine de la recherche et de l'innovation (R&I) sur le changement climatique. Notre question directrice est, à dessein, une question de recherche : cette coopération a-t-elle su tenir ses promesses et s'affirmer comme une pratique incontournable ? Notre discussion aborde trois points majeurs : premièrement, déterminer à quel point les partenariats Afrique-Europe en matière de recherche sur le changement climatique ont cadré avec les priorités politiques bi-régionales ; deuxièmement, comment et dans quelle mesure les résultats de la recherche collaborative ont été traduits par des réalisations concrètes ; troisièmement, savoir si la recherche a influencé l'orientation des politiques, la planification opérationnelle et l'innovation. La discussion dans ce chapitre est menée dans le cadre d'un examen minutieux de l'efficacité et de la valeur stratégique des dépenses liées à la recherche internationale ainsi qu'à l'aide au développement. Notre but est de contribuer à un débat plus large sur des moyens de renforcement de la recherche collaborative Afrique-Europe en termes de capacité à générer et à diffuser les informations pertinentes aux décideurs de politique publique ainsi qu'au secteur privé (Union européenne, 2014).

1 Portée de la collaboration Afrique-UE en matière de recherche sur le changement climatique

Quelles sont les priorités communes de recherche Afrique-Europe sur le changement climatique ? La réponse à cette question n'est malheureusement pas simple : bien que la JAES soit la principale stratégie en matière de coopération Afrique-Europe au niveau bi-régional, il est extrêmement difficile de tirer des thèmes prioritaires de la JAES et de son plan d'action (Union africaine & Union européenne, 2007b, 2010). Ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne le deuxième plan d'action de la JAES (2011-2013) : ces derniers sont trop nombreux, et il existe une incohérence entre les priorités citées dans les objectifs généraux, les résultats escomptés et les actions prioritaires. Dans certains cas, les objectifs, les résultats escomptés et les actions prioritaires sont également intimement liés, ou présentés comme des projets concrets, lesquels, à leur tour, s'ajoutent à une présentation floue [2]. En outre, en étudiant le portefeuille des projets du partenariat Afrique-UE financés par le Programme-cadre (PC) de l'UE, il semble en ressortir un déséquilibre entre les priorités politiques exprimées à travers la JAES (dans la mesure où celles-ci peuvent être modifiées) et la recherche elle-même. L'absence de formulation claire des priorités communes sur le changement climatique constitue un défi majeur pour la mission d'évaluation des projets de recherche bi-régionaux sur le changement climatique par rapport aux priorités politiques définies.

2. Au nombre de ces cas, figurent l'Initiative Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel, ClimDev, la Surveillance de l'environnement en Afrique pour un développement durable et l'Alliance globale contre le changement climatique.

Toutefois, une tentative de mise en évidence de quelques-uns des thèmes prioritaires de la JAES peut se faire en considérant les actions prioritaires du plan d'action comme représentatives des priorités bi-régionales. Suivant cette approche, les thèmes pertinents sur le changement climatique se présentent comme suit :

- La désertification.
- Les informations sur le climat et les observations de la terre.
- L'adaptation.
- Les forêts.
- Les capacités des négociateurs africains.
- La réduction des risques liés aux désastres.
- La conservation de la biodiversité.
- La gestion des ressources humaines.
- Les stratégies d'adaptation et d'atténuation.
- Les marchés de carbone.
- Les technologies respectueuses du climat.

Cependant, la définition de thèmes prioritaires politiques des plans d'action implique le risque d'exclure des thèmes contenus dans chacune des actions prioritaires. Ceci pourrait être le cas pour un thème tel que l'eau. L'eau n'est une priorité dans aucun des plans d'action. Ce thème est tout de même mentionné en tant que volet du Programme de Surveillance de l'environnement en Afrique pour un développement durable (« Renforcer les capacités des pays africains pour la surveillance opérationnelle du changement climatique et la variabilité, la végétation, les ressources en eau, la dégradation des terres, les émissions de gaz carbonique, etc. ») (Union africaine & Union européenne, 2010, p. 49). Tandis que le thème de l'eau pourrait être largement perçu comme un « problème sérieux », la JAES ne le mentionne qu'en un point, pour une seule activité et sous une seule action prioritaire. Nous concluons donc que, pour la JAES, l'eau ne constitue *pas* une priorité majeure.

Pour procéder à l'analyse des thèmes traités dans la recherche bi-régionale sur le changement climatique et du lien entre ces thèmes et les priorités politiques, nous avons utilisé les thèmes précédemment cités. Pour obtenir un aperçu des projets de recherche bi-régionaux Afrique-UE sur le changement climatique, nous avons sélectionné 41 projets pertinents issus des 6e et 7e PC, et mené des interviews avec les responsables de 7 projets (voir CAAST-Net Plus, 2014) [3]. Les 41 projets sélectionnés ont été classés en fonction de leur objectif principal : adaptation au changement climatique, atténuation de ses effets ou les deux (voir figure 1).

Il ne fait aucun doute que l'accent a davantage été mis sur l'adaptation au changement climatique que sur les projets de recherche collaborative Afrique-UE sur l'atténuation

3. Les projets comprenaient « AFROMAISON », « AMMA », « Animal Change », « ClimAfrica », « DEWFORA », « Healthy Futures », et « QWECI ».

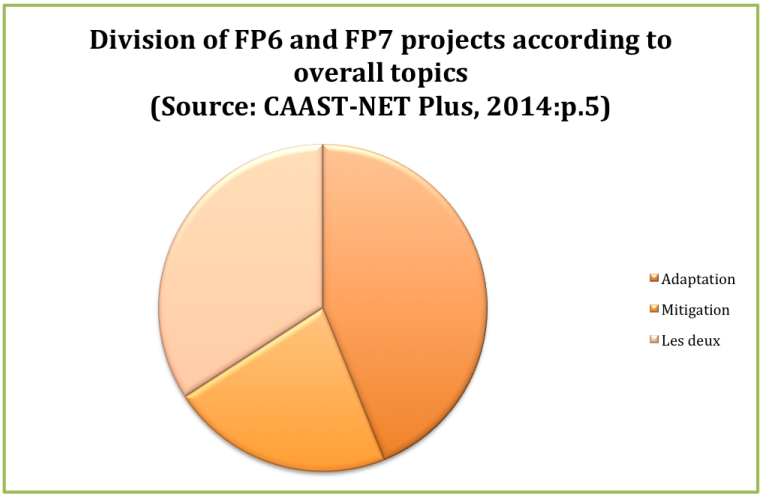


Figure 1

et l'adaptation du changement climatique Cet écart démontre un degré de cohérence entre les projets financés et la liste de thèmes prioritaires bi-régionaux, l'adaptation dans le cas présent.

La répartition entre les projets d'adaptation et d'atténuation, en termes de montant de subvention de l'UE, révèle un tableau quelque peu différent. En moyenne, les projets d'atténuation ont reçu une subvention d'environ 9,1 millions d'euros par projet tandis qu'aux projets d'adaptation, un budget moyen de 6,3 millions d'euros a été alloué. Les projets cumulant adaptation et atténuation ont des budgets encore plus réduits, en moyenne 5,2 millions d'euros par projet. En résumé, il y a toujours plus de financement de PC alloué à l'adaptation qu'à l'atténuation (figure 2).

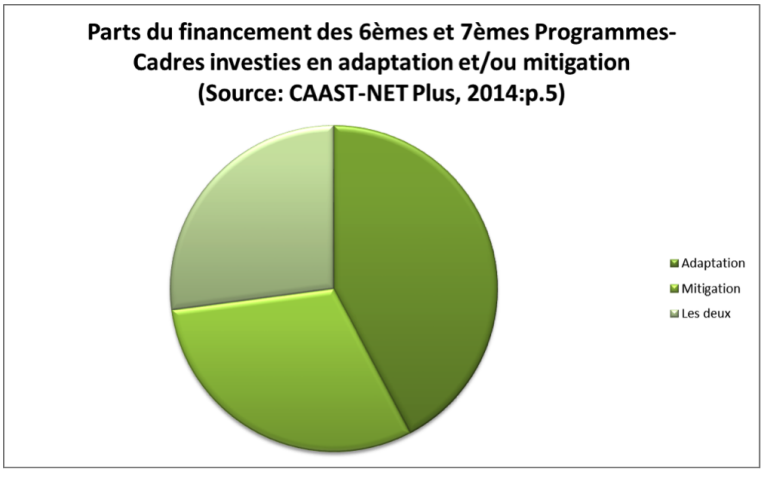


Figure 2

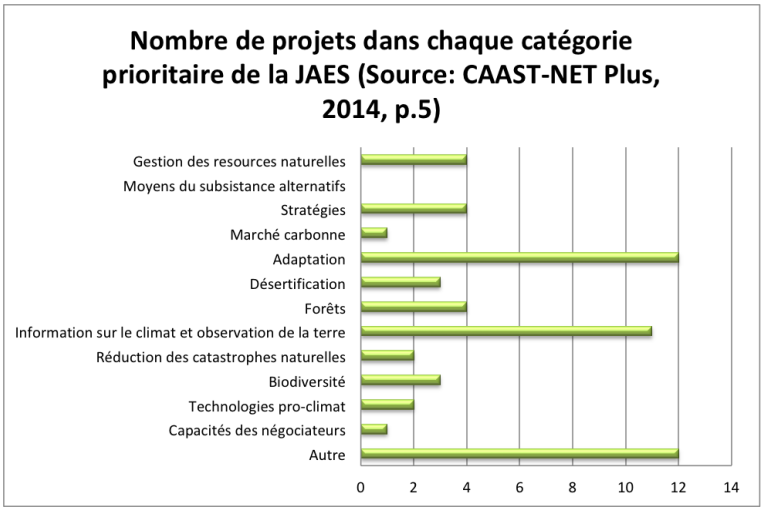


Figure 3

Ces 41 projets ont également été répartis selon les thèmes prioritaires ci-dessus, dont certains traitent à la fois des questions d'atténuation et d'adaptation. Dans la classification des projets suivant ce principe, aucun des thèmes n'exclut un autre, c'est-à-dire qu'un projet peut être transversal à plusieurs thèmes. Toutefois, ceci n'est pas valable pour la catégorie « Autres » qui ne comporte que les projets ne faisant partie d'aucun autre thème :

Selon la figure 3, moins d'un tiers des projets ne couvre pas de manière explicite les des thèmes prioritaires du deuxième plan d'action de la JAES. De nombreux projets de la catégorie « Autres » concernent directement l'eau ou l'agriculture, thèmes qui, comme mentionné plus haut, ne semblent pas être prioritaires dans le deuxième plan d'action de la JAES.

Si l'eau et l'agriculture sont comptées comme thèmes dans la classification, la distribution devient différente. La figure 4 indique que ces thèmes sont en effet très importants dans le cadre de la recherche bi-régionale sur le changement climatique. Ceci est particulièrement vrai pour l'eau qui, en tant que secteur d'intervention privilégié, fait partie de près de la moitié des projets étudiés dans la recherche présentée dans ce chapitre.

Cette articulation thématique n'est que très peu corrélée avec les plans d'action de la JAES pour le changement climatique qui, au mieux, mettent un accent secondaire sur l'eau et l'agriculture. Il est également important de noter qu'un thème tel que l'adaptation couvre un large éventail de projets avec des orientations thématiques variées, lesquelles ne figurent pas toutes dans les thèmes prioritaires du deuxième plan d'action de la JAES. Il semble exister un déséquilibre entre les priorités politiques et la présente recherche, en partie expliqué par le fait que le 6^{e} PC est antérieur à la JAES. Tandis que certaines des priorités politiques sont suffisamment couvertes par la recherche, les autres, à l'instar des marchés de carbone, les capacités des négocia-

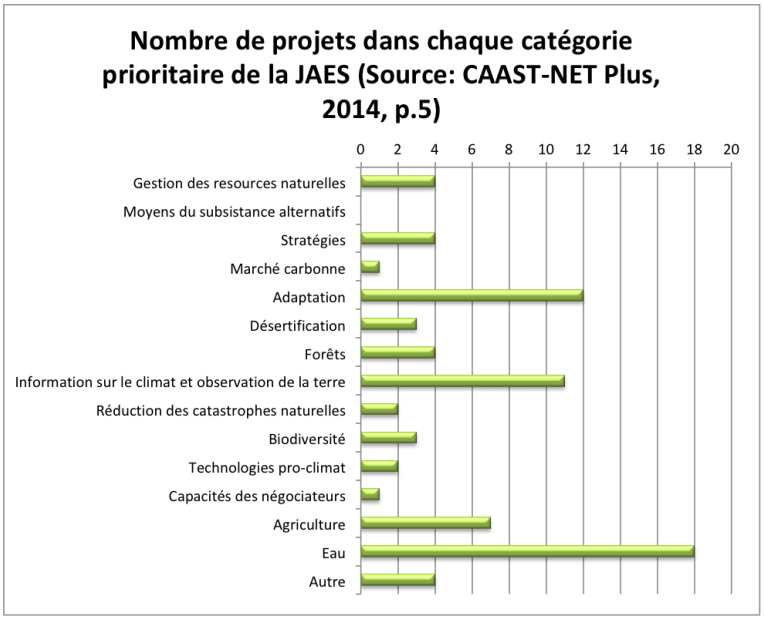


Figure 4

teurs, la réduction des risques liés aux désastres et les technologies respectueuses du climat, ne sont pas du tout traitées dans la recherche bi-régionale sur le changement climatique.

En tirant ces conclusions, il est important de rappeler le laps de temps qui s'écoule entre l'adoption d'une stratégie politique et sa traduction dans les projets de recherche. C'est particulièrement vrai pour notre analyse dans ce chapitre. Si les plans d'action de la JAES couvrent la période de 2008 à 2013, certains des projets analysés remontent à 2004. En outre, bien que nous prenions la liste des thèmes de façon littérale, il est peut-être naïf d'admettre qu'il existe un quelconque effort conscient d'interprétation ou plutôt de réponse aux priorités de la JAES de la part des promoteurs des projets. Il est néanmoins important de savoir s'il existe un chevauchement thématique, accidentel ou volontaire.

2 Résultats de la recherche collaborative bi-régionale sur le changement climatique

La chaîne de valeur recherche-extrants-résultats constitue une série d'étapes, en commençant par le plan de recherche et l'identification des catégories spécifiques d'utilisateurs et le grand public. La diffusion des connaissances peut être assurée par les décideurs et poursuivie par diverses catégories de praticiens. L'interface avec les décideurs peut conduire à un changement ou à une amélioration de politiques. En retour, le changement ou l'influence de politiques est susceptible d'amener à une assimilation par les praticiens et les utilisateurs. Seul le résultat final de ces procédés

complexes peut être considéré comme étant un « impact ». En raison de leur complexité, les résultats sont généralement mieux représentés à travers des récits. Des indicateurs génériques ou des mesures quantitatives ne peuvent tenir compte que des extrants peu significatifs dans la mesure où ils convergent vers les impacts ultimes d'une initiative particulière. C'est dans cet esprit nous avons recours dans ce chapitre à l'école dite de pensée de cartographie des résultats, dite « *Outcome mapping* » (voir www.outcomemapping.ca, 2017).

Pour étudier la différence apportée par un projet ou une intervention, il est dans un premier temps nécessaire de documenter les *effets escomptés*, tels que conçus et recherchés par les responsables de projets. Lorsque des projets de recherche sont financés au sein d'un PC par exemple, les descriptions de projets comportent généralement des formulations d'« effet escompté » utilisées comme critère d'évaluation du projet. Les répondants ont décrit les effets escomptés de leurs projets, tels que définis au début du projet. Il leur a été demandé s'ils ont essayé de mesurer les impacts et les moyens ou méthodes utilisés, et de quelle façon. Nous avons également voulu savoir s'ils ont pu attribuer l'« effet » observé à leur projet de recherche spécifique plutôt qu'à d'autres facteurs intermédiaires. Pour obtenir des explications sur la *manière* dont ces résultats se sont présentés ils ont répondu à la question suivante : Quel était le « mécanisme de changement » utilisé pendant et après la mise en œuvre du projet ? Avec ce type d'étude, les résultats peuvent être reliés à une seule activité spécifique à travers des hypothèses plausibles (c'est-à-dire des arguments raisonnables donnés par les parties prenantes comme relation de cause à effet entre le projet de recherche identifié et une politique, une pratique ou un comportement donnés).

Dans le cas du projet Analyses multidisciplinaires de la mousson africaine (*African Monsoon Multidisciplinary Analysis*, AMMA), les points suivants sont les plus proches d'une formulation d'effets escomptés :

- Soutenir la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) des Nations unies en Afrique et la mise en œuvre de la Stratégie de l'UE pour l'Afrique, qui comprend l'« action en vue de la lutte contre le changement climatique » et « le développement des capacités locales à générer des données fiables sur la localisation, l'état et l'évolution des ressources environnementales, les disponibilités alimentaires et les situations de crise.
- Accroître la participation et l'implication de l'Afrique dans les activités de recherche d'AMMA et renforcer les liens entre les institutions de recherche européennes et la communauté de recherche de l'Afrique de l'Ouest.
- Assurer le maintien du développement de l'expertise nationale au-delà du projet AMMA.

Bien que de telles formulations semblent plausibles et convaincantes, elles servent surtout à mettre en évidence la pertinence thématique de la recherche. Selon Jan Polcher, le directeur du projet AMMA pour l'Europe, « le volet effet de la proposition tenait beaucoup à un discours politique » (CAAST- Net Plus, 2014, p.32). Pareillement, les principaux résultats escomptés du projet 7^{e} PC ClimAfrica portaient sur :

- La réponse à la dégradation de l'environnement dans un objectif de réduction de la pauvreté et de renforcement de la sécurité alimentaire.
- Les options adaptées pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets pour les communautés locales.
- Le renforcement des capacités des membres de l'équipe et des autres parties prenantes dans les communautés mises en valeur.
- Les synergies avec les acteurs (ONG, assemblée du district, MAE, etc.) dans les différentes localités renforcées.

Ces formulations d'effet escompté particulièrement vagues sont difficilement quantifiables ou vérifiables. Ernest Ohene Asare du département de physique à l'Université des sciences et technologies Kwame Nkrumah (*Kwame Nkrumah University of Science and Technology*, ci-après référée sous son acronyme anglais KNUST) au Ghana, par ailleurs « bénéficiaire » des projets AMMA et QWeCI (Quantifier les impacts climatiques et météorologiques sur la santé dans les pays en développement), propose un compte rendu plus concret des impacts de ces projets. Selon lui, les fonds des projets ont été investis dans l'acquisition d'instruments de collecte des données et de ce fait, de meilleures données ont été collectées pour les deux projets en question (CAAST-Net Plus, 2014, p.32). Plus précisément, Ohene Asare a travaillé sur un modèle de paludisme au Ghana avec des partenaires de l'Université de Cologne en Allemagne et le Centre international de physique théorique en Italie, et travaille en ce moment à améliorer la compréhension de la température de reproduction des moustiques avec l'aide de collègues de la KNUST.

Ohene Asare a déclaré que le projet lui a permis de « se faire connaître » et qu'il a pu travailler avec d'autres scientifiques qui ont également mis en valeur le travail du projet et proposé de nouvelles orientations. Il ajoute que ses techniques de présentation se sont améliorées et qu'il a appris comment communiquer et diffuser les résultats des travaux académiques à travers des présentations adaptées, des discussions personnelles et des interviews formelles. Plus important, les deux projets ont rapproché les scientifiques de disciplines souvent éloignées et ont favorisé le travail en réseau et la transmission du savoir. Bien qu'il soit plus concret, ce compte rendu comporte néanmoins des limites quant à la réponse sur les effets escomptés du projet, et fournit plutôt une base anecdotique des impacts du projet pour la communauté scientifique elle même.

Le projet « AFROMAISON » se réfère aux « cheminements d'impacts » développés au démarrage du projet. Dans cette approche, les potentiels d'impacts sont identifiés, et permettent d'élaborer un mécanisme de changement d'une manière participative en impliquant les parties prenantes dès le début du projet de recherche. Comme l'ont souligné les responsables du projet, ceci sert de guide de mise en œuvre, un moyen de vérifier de façon périodique si la « théorie de l'impact » est correcte, afin de faire des ajustements lors de la mise en œuvre. Si elle est correctement appliquée, cette approche s'avère efficace car elle permet l'identification de résultats réalistes et indique de quelle manière les extrants peuvent y conduits. Généralement, l'articulation des cheminements d'impacts est considérée comme faisant partie du défi d'amélioration

de l'appropriation des outils et l'autonomisation des autorités et des communautés locales.

En Ouganda, le projet « AFROMAISON » a élaboré des scénarios pour comprendre dans quelle mesure les activités humaines ont un impact sur les ressources naturelles et en fin de compte sur le climat des montagnes du Rwenzori, région du rift Albertin. L'approche utilisée a été la « recherche-action », où l'équipe du projet et les communautés se sont rencontrées pour partager leurs expériences et s'accorder sur des solutions pratiques à des questions pertinentes de gestion des ressources naturelles (GRN) telles que les glissements de terrain, l'ensablement des rivières et les inondations. Ces scénarios ont servi à la fois d'outils de sensibilisation et plates-formes de recherche de consensus pour une GRN efficace. Ils ont également permis de s'assurer que les résultats de la recherche étaient recevables et directement profitables aux communautés visées. Un extrant clé du projet était la mise sur pied de « Mpang'ame », outil participatif et jeu de simulation qui aide les parties prenantes à identifier et à réfléchir sur des actions appropriées pour de meilleures pratiques de GRN. Au niveau local, le jeu a été diffusé, à travers divers fora, aux écoles, instituts professionnels, responsables gouvernementaux locaux et décideurs. Aux niveaux régional et international, le jeu a été diffusé lors de réunions de partenaires d'« AFROMAISON » et les parties prenantes de la GRN au Burkina Faso, en Éthiopie, au Mali, en Afrique du Sud, en Tunisie ainsi qu'à des étudiants de master en France, à la demande spéciale de responsables d'universités. D'autres canaux de diffusion ont privilégié des articles publiés dans le *International Journal of Innovation Sciences*, des chapitres d'ouvrages, des brochures, des feuillets et le site Web du projet.

Selon Arseni Semana, chercheur principal du projet « AFROMAISON » en Ouganda, les principaux défis du projet sont liés aux comportements des communautés (CAAST-Net Plus, 2014, p.32). L'adoption de pratiques intégrées de GRN s'est réalisée lentement, notamment à la faveur du développement d'une culture commerciale au sein des communautés bénéficiaires. Les ONG facilitent la participation des communautés à la planification et à la mise en œuvre des GRN. Il en résulte l'impossibilité d'impliquer les communautés en les dissociant d'une motivation financière. L'implication du secteur privé reste faible et les acteurs participants du secteur privé sont en majorité informels et peu importants. Néanmoins, les responsables du projet ont organisé une réunion consultative entre les ministères de l'Agriculture, de l'Industrie, de la Pêche et aussi ceux de l'Eau et de l'Environnement pour accroître le niveau d'intégration des politiques de GRN en mobilisant les outils de la recherche. Ceci constitue un compte rendu plus concret et très réflectif de la relation entre les extrants et les résultats du projet, un rapport qui intègre des facteurs contextuels majeurs qui expliquent les obstacles et les contraintes à l'atteinte des effets escomptés.

Nous avons constaté qu'en règle générale les formulations de l'effet escompté s'apparentent davantage aux aspirations exprimées par les concepteurs et responsables de projets qu'à celles des citoyens pour lesquels le projet est mis en œuvre. Dans la plupart des cas, les aspirations des projets en termes d'impacts se limitent à soutenir de manière théorique des cibles plus larges du climat et de l'environnement, à l'instar des ODD. Ainsi, il n'y a généralement aucune explication claire sur la *manière* dont

ces effets peuvent être atteints, ne serait-ce qu'en théorie. Par contre, il existe un niveau important d'attributions supposées ; c'est-à-dire de formulations générales sur la manière dont l'objectif du projet est lié à de plus larges sujets, et ses contributions au savoir nécessaire pour relever les défis par rapport aux objectifs définis.

Nous avons également constaté que très peu de projets du Programme Cadre font, au stade de la conception, une distinction claire entre les extrants, les résultats et les effets. En conséquence, les termes sont parfois confondus et utilisés de façon interchangeable. L'erreur la plus fréquente consiste à présenter et à faire référence aux *extrants* du projet (ateliers, articles de recherche, documents politiques, conférences, etc.) en lieu et place des *résultats*. De même, on note un abus de référencement par les concepteurs de projet qui, lorsqu'ils construisent leur programme d'activités, donnent l*a priori*té à leur engagement avec les différentes parties prenantes et négligent d'identifier ce qu'ils attendent d'eux ou vont leur apporter. La réunion des parties prenantes avec les scientifiques apparaît simplement comme instrument rhétorique politiquement correct mais ses attendues sont rarement expliquées en détails et cette réunion s'avère inefficace pour établir une théorie convaincante ou un ensemble de mécanismes pour un changement réel.

Bien que notre calendrier d'entrevues s'est attaché à comprendre la manière dont les résultats et les impacts ont été interprétés et escomptés, nos questions ont souvent montré la difficulté pour les personnes interrogées d'y répondre. Ces dernières ont parfois mis l'accent sur les aspects plus procéduraux et plus terre à terre de la coopération Afrique-UE, y compris les défis quotidiens de gestion et l'exécution ultime des extrants du projet. Ils ont également parfois répondu en insistant sur les défis de coordination et les défis d'orientation des conclusions et sur les recommandations des projets vers les cibles les plus appropriées. Même lorsqu'elles touchaient les « audiences cibles », le suivi de l'impact et du changement était minimal ou inexistant. Or il aurait pu permettre aux responsables de projets de comprendre dans quelle mesure les messages clés du projet ont influencé les décideurs ou le milieu des affaires. Dans cette perspective, l'information et la connaissance demeurent, au mieux anecdotiques. Un autre défi a été d'obtenir des exemples concrets de « résultats », tels que considérés dans l'analyse de la cartographie des résultats, et que de nombreux répondants ont confondu avec les « extrants ». Il s'agit d'une question fondamentale qui explique le manque d'arguments plausibles pour attribuer des extrants de projets à des résultats tangibles.

3 Mobiliser et influencer les décideurs des secteurs public et privé en Afrique et au sein de l'UE

Dans quelle mesure les extrants de la recherche et du développement issus de la coopération Afrique-UE sur le changement climatique, financés par les 6^{e} et 7^{e} PC, ont-ils éclairé la prise de décisions publiques et la planification opérationnelle ? C'est un fait notoire que l'application du savoir technique aux politiques et à la planification opérationnelle constitue un défi majeur. Mais que savons-nous des difficultés et contraintes d'une telle application ? Comment peut-on surmonter ces obstacles ? Nous avons tenté de répondre à ces questions en analysant les réponses du gouvernement,

de la société civile et du secteur privé. Nous nous sommes focalisés sur les problèmes rencontrés dans les projets spécifiques : Quels sont les principaux défis de diffusion de la recherche aux politiques et aux professionnels ? Les partenaires du projet ont-ils collaboré avec les décideurs ? Si oui, ces décideurs ont-ils adopté les résultats de la recherche comme preuve venant appuyer leur formulation ou révision de politiques, et comment les partenaires vérifient-ils qu'ils ont réellement procédé ainsi ? Quelles peuvent être les raisons de ne pas mettre en application les résultats des projets de recherche ?

Sylvester K. Danuor du département de physique à KNUST et chercheur principal au sein des projets AMMA et QWeCI au Ghana a déclaré que, pour atteindre les effets escomptés du projet, les résultats de la recherche ont été diffusés lors de conférences et ateliers, et à travers des articles de journaux. Selon lui, les ateliers ont été le moyen le plus efficace pour atteindre les bénéficiaires cibles : le milieu de la recherche, les décideurs et les organisations de la société civile. Comme d'autres personnes interrogées, Sylvester est de l'avis selon lequel les projets AMMA et QWeCI « ont eu un effet » sur les décideurs qui « ont suivi les résultats de la recherche » (CAAST-Net Plus, 2014, p.32). Ceci devait toutefois se refléter dans les formulations officielles de politiques. Il y a par exemple eu des rencontres regroupant l'Agence météorologique du Ghana et les Directions de districts de santé par l'entremise de la Direction métropolitaine de la santé du ministère de la Santé. On a pu noter une collaboration positive similaire avec les organisations de la société civile, dans l'optique de les encourager à s'appuyer sur les résultats du projet dans la formulation de politiques et dans leurs activités.

La mise en avant des interactions entre le projet scientifique et son impact sur la décision politique est caractéristique des réponses reçues. Pourtant celles-ci montrent un degré élevé d'incertitude et d'incapacité à vérifier ces interactions, bien qu'elles semblent plausibles. Comme mentionné plus haut, ceci révèle un manque de « réflexion orientée sur les résultats » aux niveaux de la conception et de la gestion du projet. En résumé, les responsables de projets ont mis un accent particulier sur les extrants faciles à documenter et à présenter. Lorsqu'un lien avec des décideurs est mentionné, on a rarement des explications détaillées du mécanisme précis à travers lequel les extrants de la recherche influencent la politique ou sa pratique. De ce fait, les efforts déployés pour mobiliser des décideurs et les influencer sont au mieux, majoritairement *ad hoc* et sont juste un peu plus qu'un espoir ou une attente que les résultats de la recherche seront accessibles, compris et utilisés par les acteurs concernés du gouvernement ou du secteur privé. En retour, le manque de *mécanismes ou de théories de changement* clairs réduit les efforts de réflexion sur le processus de mise en œuvre du projet ou de résolution de l'épineux problème de l'apport des efforts scientifiques et la mesure objective des changements qu'ils ont conduit. Enfin, il existe un manque général d'études de suivi pour la surveillance des résultats de projets de recherches des programmes-cadres. Cela démontre une fois de plus l'accent particulier à mettre sur le suivi, le rapport et l'évaluation de la force des extrants d'un projet.

Parlant de l'engagement du secteur privé, il n'existe que très peu de preuves que les projets de recherche des 6^{e} et 7^{e} PC ont généré des connaissances sur le changement climatique, immédiatement exploitables par le développement technologique

et/ou conduisant à la prise de brevets [4]. Toutefois, nous espérions rassembler quelques preuves anecdotiques de liens positifs entre projets de recherche, développement de technologie et/ou investissements du secteur privé intervenant dans le marché des technologies propres et sobres en carbone. Dans une large mesure, ce manque d'exemples évidents reflète l'orientation thématique sur le changement climatique de plusieurs projets financés au titre de PC : la plupart se focalisent sur la génération de connaissances fondamentales, en l'occurrence la surveillance des émissions et l'analyse de données ou le renforcement des compétences, mais ces connaissances ne bénéficient à des applications commerciales. L'implication du secteur privé dans la coopération dans le domaine de la recherche Afrique-Europe sur le changement climatique est généralement faible ce qui signifie, par extension, que le PC a très peu contribué à soutenir l'innovation dans la thématique du changement climatique.

Bien qu'il soit difficile d'identifier une contribution précise des collaborations de recherche Afrique-UE sur l'innovation et le développement technologique profitables au secteur privé, cela ne signifie pas pour autant que celle-ci soit complètement absente. En effet, il est très probable que les acteurs du secteur privé s'appuient sur les résultats de ces collaborations de recherche dans la préparation de leurs plans d'action pour développer leurs affaires et leurs intentions d'investissement. Le fait que la majorité des résultats des recherches financées par les PC soient accessibles au public rend cela plus probable encore, même si les responsables et les partenaires du projet ignorent cette utilisation de leurs résultats scientifiques.

Un autre problème pouvant limiter la promotion active des résultats de recherches financées par les PC au sein des fora publics et privés (non liés à la recherche) tient à l'incapacité ou le manque de volonté de la part des responsables de projets de s'engager activement auprès des décideurs. Dans le cas de la recherche sur le changement climatique, tous les programmes récents du PC sont dirigés par des instituts européens, ceci peut limiter les contacts avec les réseaux locaux de politiques et d'affaires en dehors des partenaires du projet et avoir une incidence notable. Il peut également y avoir des réticences de la part des Européens de s'impliquer dans les stratégies publiques et dans la vie politique locale. Les responsables de projets peuvent se sentir étrangers face au terrain complexe des pays africains sur les plans politique et institutionnel. Comme le remarque Jan Polcher, responsable du projet AMMA pour l'Europe :

> Nos cibles principales étaient la communauté scientifique locale et les agences opérationnelles [...]. [Cependant] je pense que les scientifiques occidentaux ne jouent aucun rôle dans la diffusion aux décideurs, aux organisations de la société civile, aux hommes politiques, au secteur privé en Afrique de l'Ouest. Du fait de l'héritage colonial, notre message n'aura pas l'effet recherché. Cette diffusion doit donc être laissée à la charge de la communauté de recherche régionale. (CAAST-Net Plus, 2014, p. 32.)

Il s'agit ici d'une déclaration exceptionnellement franche, et d'autant plus importante qu'elle vient de la part d'un responsable de projet qui est également responsable de

4. Il faut noter que ce résultat est fondé sur un questionnement approfondi d'un échantillon réduit de projets ; il faut donc rester prudent lorsqu'on tire des conclusions pour l'ensemble du programme.

la promotion des rapports entre la recherche et la décision politique dans le projet. Elle conduit à s'interroger sur la manière dont un tel projet met en œuvre et évalue son impact sur la décision politique, impact qu'il met au premier plan de ses résultats dans son document de travail qui a servi pour son financement.

Concernant cet aspect de notre recherche, de nombreux répondants se sont focalisés sur la difficulté de transmettre les conclusions ou les recommandations aux publics appropriés. Dans les cas où ils parvenaient à interagir avec des publics cibles, on a pu parfois noter, par la suite, un suivi peu approfondi ou même inexistant et qui aurait du permettre aux responsables de projets de comprendre dans quelle mesure les messages clés ont influencé les décideurs et le milieu des affaires. La connaissance réelle de l'impact du projet reste encore trop limitée.

Conclusion

Bien que la JAES est la stratégie principale de coopération Afrique-Europe au niveau bi-régional, il s'est avéré complexe d'obtenir des thèmes prioritaires spécifiques en matière de recherche sur le changement climatique provenant de plans d'action des JAES antérieures. Les plans ne doivent en conséquence pas être nécessairement considérés comme fil directeur pour la recherche bi-régionale sur le changement climatique. Ce chapitre a fait ressortir que les théories du changement inhérentes à la majorité des projets financés par les PC – dans la mesure où elles sont rendues explicites – sont trop simplistes et dépendantes de concepts linéaires aussi bien dans la conception que dans la gestion des projets. Il semble exister un faible niveau de réflexion orientée sur les résultats dans la mesure où plusieurs répondants ont confondu les résultats avec les extrants du projet. Ceci est un aspect essentiel de la coopération dans le domaine de la recherche Afrique-UE et dans les différents domaines d'intervention thématiques. Cet aspect peut expliquer le manque d'arguments plausibles pour l'attribution d'extrants de projets à des résultats vérifiables dans le contexte de la coopération sur le changement climatique étudiée dans ce chapitre.

En outre, ce chapitre pose le fait que les formulations d'effets escomptés se résument parfois à de simples aspirations exprimées par les concepteurs et responsables de projets qui, dans la plupart des cas, apportent un peu plus qu'un soutien rhétorique à des cibles plus larges en matière de climat et de développement, notamment les OMD passés. Il n'y a généralement aucune explication détaillée de la manière dont ces effets peuvent être atteints, ne serait-ce qu'en théorie. Il existe en revanche un niveau élevé d'évaluation d'attribution présumée, c'est-à-dire des déclarations générales qui indiquent le lien entre l'orientation des projets de recherche et des questions plus générales, ainsi que leur contribution aux connaissances nécessaires pour relever ces défis par rapport aux buts et objectifs des projets. De même, on mentionne trop souvent des projets qui visent des objectifs et impacts définis en établissant des contacts avec diverses parties prenantes. Il s'agit d'une autre formule de rhétorique à la fois politiquement correcte et plausible, quoique rarement expliquée en détail, qui de ce fait ne donne substance à aucune théorie convaincante ni à aucun mécanisme de changement. Une pareille carence mine tout effort de réflexion sur le processus de

mise en œuvre des projets. En outre, elle n'apporte aucune réponse à la question : « Quels résultats ? »

Références

Union africaine & Union européenne. (2007a) *The Africa-EU strategic partnership : A Joint Africa-EU strategy.* Disponible sur : http ://www.africa-eu-partnership.org/sites/default/files/documents/eas2007_joint_strategy_en.pdf [Consulté le 8 Mai 2017].

Union africaine & Union européenne. (2007b) *First action plan (2008-2010) for the implementation of the Africa-EU strategic partnership.* Disponible sur : http ://www.africa-eu-partnership.org/sites/default/files/documents/jaes_action_plan_2008-2010.pdf [Consulté le 8 Mai 2017].

Union africaine & Union européenne. (2010) *Joint Africa-EU strategy : action plan 2011-2013.* Disponible sur : http ://www.africa-eu-partnership.org/sites/default/files/documents/03-JAES_action_plan_en.pdf [Consulté le 8 Mai 2017].

CAAST-Net Plus. (2014) *Africa-EU research collaboration on climate change : a critical analysis of the scope, coordination and uptake of findings.* Cape Town, Research Africa.

Union européenne. (2014) *Mapping of best practice regional and multi-country cooperative STI initiatives between Africa and Europe : identification of financial mechanisms 2008-2012.* Luxembourg, Publications Office of the European Union.